

## Relevé des décisions du CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2015

Membres en exercice : 19  
Présents : 14 puis 15 à compter de 20 h 45  
Pouvoirs : 4  
Absents : 1 puis 0 à compter de 20 h 45  
Convocation le 28 avril 2015  
Secrétaire de séance : Mme Élise MARTINET

**Étaient présents** : MM. Bernard LABROSSE, Henri GUILLEMOT, Mmes Sylvie DUROT-PIERRE, Nathalie CHAPUIS, MM Jean NAULIN, Michel JONDOT, Mmes Marie-Claude LÉGER, Élise MARTINET, M. Gilles HÉRIAUT, Mmes Claude BOUSSARD, Corinne ROLLIN, M. Frédéric GUÉNARD, Mmes Nathalie LEBEAU à compter de 20 h 45, Céline CLOUPEAU, Sabrina LÉGER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir** : M. Florent KHALFOUNE à Sylvie DUROT-PIERRE, M. Jean-Marc GUILHEM à Mme Nathalie CHAPUIS, M. Gérard RAUX à Jean NAULIN, M. Lucien PELLENARD à Henri GUILLEMOT

**Était absente** : Mme Nathalie LEBEAU jusqu'à 20 h 45

### Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le maire invite les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, désigne pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Élise MARTINET

### Approbation compte rendu de séance

(Délibération n°01052015)

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le compte-rendu de la séance du 7 avril 2015.

### Ouverture d'une ligne de trésorerie

(Délibération n°02052015)

Pour faire face à des difficultés de trésorerie, le maire propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est un emprunt de 100 000 € et autorise le maire à signer l'offre selon les conditions suivantes énoncées :

Objet	<b>Financement des besoins de trésorerie liés au budget de fonctionnement</b>
Montant	100 000 Euros
Durée	12 mois
Taux d'intérêt	Moyenne mensuelle de l'E3M + 1,70 %
Commission de réservation	380 €
Type d'amortissement	Capital IN FINE
Périodicité des intérêts	Intérêts payables à terme échu chaque trimestre civil

### **Délégations du maire**

(Délibération n°03052015)

Par délibération n°27032014 du 28 mars 2014 relative aux attributions de délégations, le Conseil Municipal, au point 8 de la dite délibération autorise le maire à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum et à signer les documents afférents.

Il convient, à défaut de précisions, de définir le montant maximum autorisé par délégation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'autoriser le maire à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € et à signer les pièces s'y rapportant.

### **Convention de stage**

(Délibération n°04052015)

Dans le cadre de sa formation BAFD, Mme Séverine RAYMOND doit réaliser un stage pratique au sein d'une structure d'animation. Ce dernier se déroulera du 6 au 25 juillet 2015. Durant ce stage, Séverine RAYMOND sera accueillie par l'AGCL de Gueugnon.

En contrepartie, la commune de Toulon sur Arroux demande à l'AGCL le remboursement du salaire de l'agent sur la base de la rémunération des animateurs BAFD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le maire à signer la convention de stage et les pièces s'y rapportant.

### **Aménagements urbains : choix du cabinet d'architectes et plan de financement**

(Délibération n°05052015)

La commune de Toulon sur Arroux

- Souhaite augmenter le parc de logements locatifs publics pour diversifier l'offre de logements et renforcer la mixité sociale ;
- décide d'engager une étude préalable d'aménagement et d'urbanisme « Eco Villages Avenir » ayant pour objectif d'ébaucher le programme d'opérations, d'en prévoir les impacts et d'en évaluer les coûts ;
- souhaite confier au cabinet d'architectes ingénieurs AMD cette mission d'étude suivant les conditions inscrites dans la proposition jointe à la délibération pour un coût de 21 710 € HT ;
- sollicite l'aide prévue pour le financement de cette étude selon le plan de financement suivant :

\* subvention de la Région (taux 80 %, dépense subventionnable maximale de 13 500 €) : 10 800 €

\* autofinancement : 10 910 €

### **Rosières : autorisation ventes de parcelles lotissement Rosières**

(Délibération n°06052015)

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le maire à signer la vente de parcelles pour le lotissement de Rosières et à signer les pièces s'y rapportant, pour un prix de vente du m<sup>2</sup> à 12,50 € conformément à la délibération 10C062007 du 25 juin 2007.

Cette autorisation est valable pour les 7 parcelles encore disponibles.

### **Informations**

➤ Ronde Sud Bourgogne : dernière étape à Toulon sur Arroux le 19 juillet. Lancement officiel le 15 mai, à 19 h au Moulin des Roches

- CCPG : octroi d'une subvention à hauteur de 1 250 € pour le point information touristique du Moulin des Roches
- Service des domaines : visite effectuée par Mme MONNERET pour estimation de bâtiments privés ou appartenant à la collectivité. Les estimations devraient nous être communiquées dans un délai de un mois.
- Micro crèche : visite des locaux de l'école primaire par Mme COUSIN du service PMI pour l'accueil de la micro crèche. Une étude préalable pour chiffrage des travaux et faisabilité du projet est nécessaire. Question sur l'accueil périscolaire : où se fera t-il si la micro crèche se situe dans les locaux de l'école ? Voir pour une construction ou un aménagement du préau
- Emploi aidé : recrutement de Gaëlle RICHARD pour un an chargée du gardiennage de l'église romane, de l'entretien de locaux, de travaux d'archivage et inventaire ainsi que de missions d'aide à l'encadrement des activités périscolaires ou du restaurant scolaire
- Investissement pour le remplacement de la chambre froide de la cantine à hauteur de 3000 € TTC
- Bus du collège : demande d'un nouvel arrêt au croisement Pont Gaudet / rue de la Chevanne présentée au Conseil Général qui en a pris acte et demande la constitution d'un dossier technique
- Circuits courts : la commune de Vendennes-sur-Arroux est prête à entrer dans le dispositif et la commune d'Issy l'Evêque étudie l'idée. 22 juin à Toulon : repas circuits courts avec des producteurs de proximité (St Eugène, St Radegonde, Dettey et Toulon)  
Pour 2015-2016, planifier bien en amont les dates des repas circuits courts pour permettre aux fournisseurs de s'organiser. Des réunions de travail seront programmées avant l'été
- Circuits courts : les commune de Vendennes, Uxeau sont prêtes à entrer dans le dispositif et la commune d'Issy l'Evêque étudie l'idée. 22 juin à Toulon : repas circuits
- Abolition de l'esclavage : cérémonie le 10 mai à 9 h
- Vernissage exposition église romane : 9 mai à 18 h
- Des actes de vandalisme ont été constatés aux vestiaires du foot. Une enquête est en cours.

### **Tour de table**

- Céline CLOUPEAU : des administrés se plaignent des nuisances causées par les chiens non attachés qui sortent de leur propriété
- Élise MARTINET : des administrés se plaignent des nuisances causées par des trous dans la chaussée à la cité des fleurs, route de Luzy. Toutefois, les chemins n'appartiennent pas à la commune.
- Marie-Claude LÉGER : Troc graines et plantes au jardin partagé le 20 mai
- Jean NAULIN : étude pour l'achat d'un nouveau camion pour les services techniques
- Nathalie CHAPUIS : dispositif des jardins partagés en évolution

**Séance levée à 21 h 45**